

Zones Non Agricoles

Espaces Verts

30 mars 2016 - Bulletin n°1-2016, page 1

- Pins
- Marronniers
- Buis

- **Processionnaire du pin : nombreuses processions ont été observées de décembre à début mars. Elles reprennent actuellement .**
- **Mineuse du marronnier : le vol débute**
- **Pyrale du buis reprise d'activité des chenilles hivernantes**

■ Processionnaire du Pin

(*Thaumetopoea pityocampa*)

• Observations

Avec une fin d'automne et un début d'hiver doux les signalements de processions de chenilles ont été très précoces à basse altitude en Auvergne.

En effet dès le mois de Décembre, les premières descentes ont été signalées (Gannat). Les descentes ont été nombreuses fin Janvier (Vichy, Châtel-Guyon, Combronde,...) et courant février. Le retour de températures plus froides en Mars a stoppé temporairement le phénomène. En effet, si sur

les sites les mieux exposés les chenilles sont probablement majoritairement descendues, il reste des chenilles dans certains cocon (processions à Lempdes et Monistrol sur Loire le 30/03). En altitude, il reste probablement de nombreuses chenilles dans les nids qui effectueront leur procession à la faveur de chaque épisode de soleil et de douceur.

Comme l'année dernière les nids de chenilles sont nombreux concentrés sur certains sites.

Toutefois ce phénomène n'est pas généralisé. A Lempdes, sur le site régulièrement suivi, le niveau d'attaque est revenu à celui observé en 2013 (1,2 nids par arbre fin 2015 ; 4,2 en 2014). Néanmoins sur cette même commune des arbres montrent actuellement une défoliation complète.

• Biologie

Les chenilles descendent des pins pour s'enterrer dans un sol meuble afin de former leur chrysalide.



Actuellement des pins ne présentent plus aucune aiguille : elles ont toutes été consommées par les chenilles processionnaires du pin durant l'hiver (la survie des arbres n'est remise en cause)

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



Directeur publication
Gilbert Guignand
Président
de la Chambre
Régionale d'Agriculture



Animation filière ZNA
FREDON Auvergne
www.fredon-auvergne.fr



Direction Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture
et de la Forêt



30 mars 2016 - Bulletin n°1-2016 , page 2

■ Processionnaire du Pin (Suite)

• Rappel

Le contact avec les soies urticantes des chenilles peut provoquer des **réactions allergiques simples** (oculaires cutanées, respiratoires) **ou graves** (choc anaphylactique) chez l'homme (et les animaux). Dans tous les cas il est recommandé de consulter un médecin.

C'est lors des processions que les risques pour la santé sont les plus forts. En effet les chenilles perdent régulièrement des soies lors de leurs déplacements (surtout si on les dérange) et polluent ainsi l'environnement et l'atmosphère.

Toute activité à proximité de chenilles processionnaires du pin ou de sites pollués par celle-ci doit

être réalisée avec un matériel de protection :

- Lunettes de protection.
- Masque respiratoire de protection anti-poussières.
- Combinaison et gants de protection (jetables de préférence).

Sans protection, toute manipulation de nids, de chenilles ou de végétaux ayant été en contact avec les chenilles est à proscrire.

Marronniers

■ Mineuse du Marronnier (*Cameraria ohridella*)

• Rappel

Cet insecte se développe de préférence sur marronnier blanc (*Aesculus hippocastanum*). Les mineuses du marronnier passent l'hiver sous forme de nymphes dans les feuilles mortes tombées au sol.

Pendant la période de végétation des marronniers, plusieurs générations de mineuses se succèdent.

Les dégâts sont causés par les galeries creusées par les chenilles

dans l'épaisseur des feuilles. Ces galeries peuvent entraîner le dessèchement total des feuilles en cours d'été.

• Observations

Les marronniers débutent leur démarrage végétatif en plaine (feuilles en cours de déploiement sur les arbres les plus avancés). La plupart des bourgeons sont gonflés et colants.

Les premières émergences de papillons ont été observées le 24 mars (comme en 2015 !) à Lempdes.

Le ramassage complet des feuilles et leur destruction (mesure préventive limitant la nouvelle génération) doivent être finies (où se finir au plus vite). Les sites mettant en place une lutte par piégeage massif de papillons mâles (pièges à phéromones) doivent disposer leur matériel au plus vite.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



30 mars 2016 - Bulletin n°1-2016 , page 3

Buis

■ Pyrale du buis (*Diaphana perspectalis*)

• Rappel

En automne-hiver, la chenille de *Diaphana perspectalis* (*Cydamilla perspectalis*) hiverne, dans un cocon lâche de fils de soie entre deux feuilles de buis.

• Observations

Actuellement à Lempdes les larves hivernantes quittent leurs cocons pour aller consommer les feuilles de buis. De stade L2 à L3 elles mesurent environ 8 à 14mm.

Un traitement avec un insecticide biologique d'origine bactérienne sera à réaliser dans les jours à venir afin de réduire le nombre des chenilles responsables du premier vol de papillon prévu d'ici un mois.



FREDON Auvergne

Pyrale du buis ayant repris son activité de consommation des feuilles de buis

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.

